



Rapport d'activité 2022

Service de prévention spécialisée Fosses

26 Avenue Henri Barbusse, 95470 Fosses Tél : 01.34.68.30.16 – imaj.fosses@imaj95.fr



Table des matières

Glossaire	4
Introduction	5
Moyens humains et organisation.....	7
1.1 Composition de l'équipe en 2022	7
1.2 Présentation des modes d'organisation et de travail	7
II. Contexte territorial.....	9
2.1 Contexte territorial.....	9
2.2 Observations de terrain.....	10
III. Modes d'intervention.....	12
3.1 Travail de rue et présence sociale.....	12
3.2 Accueil au local	13
3.3 Actions éducatives collectives.....	13
3.4 Accompagnement individuel.....	15
IV. Public.....	16
4.1 Jeunes connus	16
4.2 Jeunes en accroche.....	16
4.3 Jeunes accompagnés	17
4.4 Éléments statistiques	17
4.4 Éléments statistiques	22
V. Accompagnement et actions auprès des mineurs.....	23
5.1 Actions auprès des 11-15 ans.....	23
Zoom sur la situation de Nabil, 15 ans	24
5.2 Partenariat avec les établissements scolaires de Fosses	24
5.3 Passerelle CM2/6ème.....	25
5.4 Actions auprès des 16-17 ans.....	25
Zoom sur la situation de Manon, 17 ans	26
VI. Accompagnement et actions auprès des 18-25 ans	26
Zoom sur l'action cross-fit.....	28
Zoom sur un séjour de remobilisation dans le Jura	29
VII. Actions en faveur de l'égalité femmes-hommes	30

7.1 Théâtre-forum Un autre regard avec la compagnie Entrées de jeu.....	30
7.2 Favoriser l’accessibilité du service de Prévention spécialisée au public féminin.....	31
VIII. Utilisation des réseaux sociaux	32
8.1 Cadre d’intervention	32
8.2 Outils numériques utilisés et organisation d’équipe.....	32
8.3 Notre utilisation des réseaux, publics touchés et impact	32
IX. Partenariats et participation au développement social local	34
9.1 Articulation avec les autres dispositifs d’IMAJ (AEA et ACI).....	34
9.2 Partenariats actifs en 2022.....	34
Annexes.....	36

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAJ	Centre d'animation jeunesse
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2022. Depuis quarante ans, notre association accompagne, par son activité de prévention spécialisée, les jeunes en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux défis pour les services de prévention spécialisée.

Comme l'ensemble du secteur social, nous souffrons d'une crise de recrutement sans précédent. Malgré l'implication des équipes, ce contexte de postes vacants a pu limiter, pour certains services, les possibilités d'action.

La levée totale des contraintes sanitaires nous a cependant permis d'approcher plus facilement notre public sur l'année 2022 et de proposer de nombreuses actions collectives et séjours. Cette crise sanitaire a néanmoins eu pour conséquence l'apparition de nouvelles formes de fragilisation des parcours de vie des jeunes, un impact sur leur santé mentale, leur scolarisation et leur insertion sociale.

Au cours de l'année 2022, nos services de prévention spécialisée ont poursuivi leur engagement auprès des jeunes, en adaptant leurs actions et en renforçant la collaboration avec les partenaires locaux.

Nous avons aussi travaillé à l'amélioration de nos pratiques professionnelles :

- Nos actions de promotion de l'égalité femme/ homme, engagées depuis 2020 et financées par le Conseil départemental du Val d'Oise, se sont en effet poursuivies dans un objectif de renforcement des compétences en matière de promotion de l'égalité garçons/filles.
- Après avoir travaillé en 2020 à la définition d'un cadre commun, les équipes sont à présent pleinement engagées dans l'utilisation des réseaux sociaux comme vecteur éducatif et développent des outils d'accompagnement et de sensibilisation innovants.

L'association s'est également engagée dans l'évaluation externe des services de prévention spécialisée, une obligation promue par la loi 2002-2 dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des réponses apportées aux usagers.

Nous nous félicitons de ce rapport final d'évaluation qui souligne un fonctionnement institutionnel structuré et de qualité ainsi qu'une mise en œuvre efficace des missions confiées à l'association. Il fait état d'un cadre d'accompagnement soutenant avec des actions d'aller vers, de présence sociale, d'accompagnement individuels et collectifs, de proposition de projets qui touchent un vaste public.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de notre intervention, l'association sera bien entendu attentive à la mise en œuvre des préconisations de ce rapport d'évaluation, en particulier dans la poursuite d'une stratégie de rajeunissement du public.

En fin d'année 2022 (le 25 novembre), le Conseil Départemental du Val d'Oise réuni en assemblée départementale a voté la fin de l'intervention en prévention spécialisée sur les territoires de Domont et Montmorency au 31/12/2022, au regard de la moindre fragilité socio-économique de ces villes par rapport à d'autres communes du val d'Oise.

Le présent rapport d'activité a pour objectif de présenter les actions menées par nos services au cours de l'année écoulée. Il témoigne de notre engagement en faveur de la prévention spécialisée et de l'accompagnement des jeunes en difficulté, et s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ce rapport puisse être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

Moyens humains et organisation

1.1 Composition de l'équipe en 2022

L'équipe de Prévention spécialisée de Fosses est composée de deux éducatrices spécialisées et d'un chef de service éducatif (40%). Notre implication dans le dispositif PRIJ permet également le financement d'un poste de référent PRIJ.

L'équipe de Prévention spécialisée intervient sur l'ensemble de la ville de Fosses. Du fait de sa stabilité, l'équipe est bien identifiée auprès des jeunes et des partenaires.

Suite au départ du précédent chef de service en juin 2022, un nouveau responsable – Makan TOURÉ – a pris ses fonctions en septembre 2022. Par ailleurs, dans un contexte de forte tension sur le recrutement, le poste dédié au PRIJ est resté vacant en 2022.

Au 31 décembre 2022, l'équipe de Prévention spécialisée de Fosses était ainsi constituée de :

-  Un chef de service éducatif – Makan TOURÉ – depuis septembre 2022 ;
-  Sandra PELET DU PLANTY, éducatrice spécialisée en poste depuis 2017 ;
-  Angélique GOUPIL, éducatrice spécialisée en poste depuis 2019.

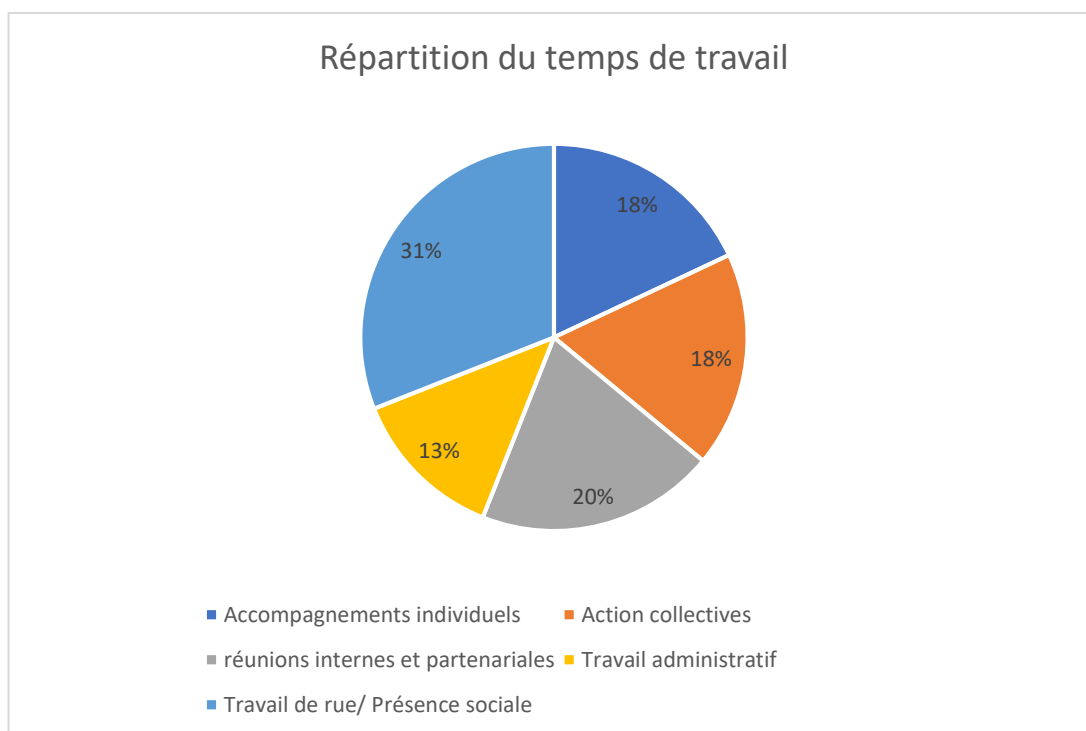
De plus, nous accueillons un stagiaire depuis octobre 2022 dans le cadre de sa deuxième année de formation d'éducateur spécialisé – son stage s'achèvera en juin 2023.

1.2 Présentation des modes d'organisation et de travail

Le service est ouvert de 10h à 19h avec une amplitude horaire de 35 heures par semaine, sur un cycle de quatre semaines. Toutefois, l'emploi du temps des éducatrices est adapté aux besoins d'accompagnement des jeunes et aux enjeux du territoire. Ainsi, l'équipe intervient régulièrement en soirée et les week-ends et ce, en fonction des événements locaux, des sorties et/ou des chantiers éducatifs programmés.

Le travail de l'équipe éducative est organisé par référence auprès des jeunes. Au début de la rencontre, le jeune est accompagné par l'équipe puis, en réunion de suivi, est désigné un référent qui se charge de l'accompagnement éducatif et de faire le lien avec la base de données. Toutefois, l'accompagnement du jeune est pensé de façon à ce qu'un autre éducateur puisse prendre le relais si cela est nécessaire. Enfin, l'ensemble de l'équipe éducative reste disponible pour accueillir les jeunes et être à leur écoute.

En revanche, auprès des partenaires et au regard de la taille de l'équipe, aucun référent n'est spécifiquement désigné : l'implication de l'équipe dans un projet ou une action est co-construite en équipe et la participation aux réunions partenaires est décidée en fonction des disponibilités des membres de l'équipe.



Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'analyse des pratiques à raison d'une fois par mois. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques. De janvier à juin, ces séances ont été animées par un sociologue, en mettant ainsi l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique.

Pour répondre aux attentes des équipes concernant les étayages cliniques et suite aux préconisations de l'évaluation externe, nous avons mis en place dès octobre 2022 des séances d'analyse des pratiques, conduites par une psychologue clinicienne.

Démarche d'évaluation externe

Les services de Prévention spécialisée de l'association IMAJ ont réalisé en 2022 une évaluation externe. L'évaluation externe constitue une obligation qui s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des réponses apportées aux usagers de l'action sociale et médico-sociale, promue par la loi 2002-2. L'ensemble des équipes éducatives, l'équipe de direction et l'équipe administrative se sont impliquées dans ce travail.

Le public et les partenaires ont également été associés à cette démarche. En effet, une vingtaine de jeunes et une mère de famille ont été rencontrés par l'évaluateur externe et ont pu témoigner de leur expérience. Des entretiens téléphoniques ont par ailleurs été menés avec nos principaux partenaires.

L'évaluation porte sur les moyens de l'établissement, la personnalisation de l'accompagnement, l'offre de service, la parole des usagers et les partenariats.

Le rapport final d'évaluation souligne un fonctionnement institutionnel structuré et de qualité ainsi qu'une mise en œuvre efficace des missions confiées à l'association. Il fait état d'un cadre d'accompagnement soutenant avec des actions d'*aller vers*, de présence sociale, d'accompagnement

individuel et collectif et de propositions de projets qui touchent un vaste public. Notre dynamique d'évolution permanente et notre implantation globale sur les territoires d'intervention sont également mises en avant.

Les usagers ont pu témoigner de la capacité des professionnels à construire une alliance éducative de soutien à l'estime de soi et d'accompagnement qui peut s'étendre sur plusieurs années.

Les partenaires, quant à eux, témoignent de la capacité de l'établissement à établir avec eux une continuité institutionnelle et des relations de production au fil des années.

Les équipes de du pôle Prévention spécialisée d'IMAJ sont pourvues d'un fort sentiment d'appartenance institutionnelle, sont bien structurées et disposent d'un bon niveau de qualification et ce, en dépit du renouvellement du personnel, qui constitue une des principales difficultés rencontrées. Dans une démarche d'amélioration continue, l'association sera bien entendu attentive à la mise en œuvre des préconisations édictées par ce rapport d'évaluation, en particulier dans la poursuite d'une stratégie de rajeunissement du public qui se met en place progressivement et qui n'a pas encore produit les effets escomptés.

II. Contexte territorial

2.1 Contexte territorial

Fosses est une commune périurbaine, qui s'étend sur 3 610 km². Le territoire a bénéficié du déploiement de la deuxième vague de mise en place des ZSP (zones de sécurité prioritaires). Depuis 2019, il est en zone QRR (quartier de reconquête républicaine). La ville de Fosses est une ville dynamique, dont la population ne cesse de croître. La ville bénéficie d'un tissu associatif conséquent et d'un engagement municipal fort auprès des associations, qui favorisent la dynamique partenariale et les liens entre les acteurs associatifs et les fossatussiens.

Quelques chiffres clés

Population : 9 791 habitants

Jeunes de moins de 25 ans : 22,9 %

Taux de chômage des 15-64 ans : 8 %

Taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans : 24 %

Taux de pauvreté : 11 %

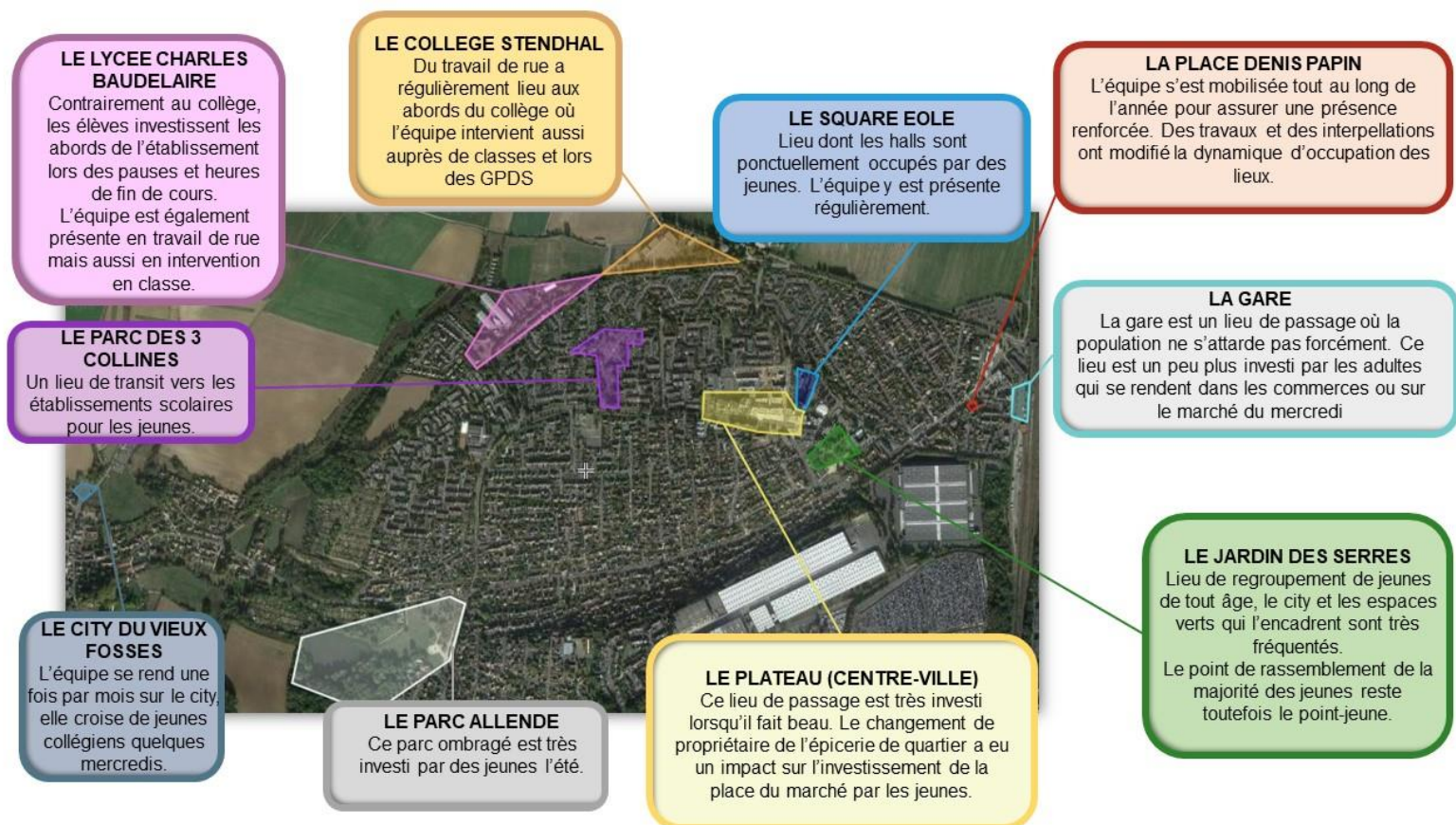
Établissements scolaires et structures dédiées à la jeunesse

Un collège

Un lycée polyvalent

Une permanence Mission Locale et un Espace jeunesse (Point jeunes)

2.2 Observations de terrain



Place Denis Papin

Nous croisons sur cette place des jeunes avec qui nous entretenons des liens, à force de passage lors du travail de rue. Ce lieu, précédemment identifié comme un point de deal, a évolué suite à l'incarcération d'un des acteurs supposés de ce trafic. De nouveaux jeunes ont investi la place pendant une courte période. La pose de grilles condamnant l'accès au-dessous du bâtiment courant 2020 semble avoir fait plus ou moins disparaître ce point de trafic. Nous y croisons encore parfois quelques jeunes qui s'y réunissent.

Gare

Les nouveaux bâtiments autour de la place de la Liberté sont terminés et nous avons pu voir les appartements et les commerces à leur pied se remplir rapidement. Des personnes en situation de rue occupaient durant un temps limité un espace commercial vide. Depuis peu, cet espace est complètement fermé et n'est plus squatté. La gare reste un lieu de passage – les gens ne s'y attardent pas, si ce n'est les jours de marché (les mercredis). Les personnes qui y transitent sont généralement des adultes.

Square Éole

Le 1 Square Éole était identifié comme un lieu de squat, voire de trafic. Suite à un chantier réalisé sur place en avril 2021, l'occupation du bâtiment par les jeunes s'est calmée. Une nouvelle grille a été installée par le bailleur à l'entrée du bâtiment. Le lieu semble toujours occupé mais nous n'y croisons plus les jeunes avec qui nous avons réalisé le chantier et qui semblent à présent s'être insérés par la formation et/ou l'emploi.

Plusieurs interventions des forces de l'ordre ont eu lieu dans ce secteur en 2022.

Quelques jeunes sont régulièrement présents à l'entrée et dans le hall du bâtiment 6. Notre présence semble les déranger mais nous continuons à les saluer régulièrement afin qu'ils s'habituent à notre présence.

Jardin des Serres/Point jeunes/city

Ce lieu est très vivant et souvent occupé par une population jeune et moins jeune. Nous constatons depuis fin 2021-début 2022, que les jeunes que nous connaissions et que nous allions saluer sur les terrains de foot et de basket ne sont plus présents. De nouveaux groupes de jeunes ont pris possession de ces lieux et il nous faudra nous en rapprocher. Les deux terrains sont respectivement occupés par un groupe de jeunes de 11-16 ans (pour le football) et des jeunes de 17-20 ans (pour le basket).

Quand il fait beau et surtout durant l'été, des groupes de filles ou de garçons s'installent dans le jardin des Serres. Les garçons sont le plus souvent autour des terrains, dans l'herbe ou devant le Point jeunes, tandis que les filles occupent les bancs et le kiosque.

Les mères de famille, accompagnées des plus petits se réunissent souvent autour du kiosque.

Le terrain de pétanque est aussi souvent occupé en toute période de l'année par les adhérents de l'association la « Boule sympa ».

Le jardin des Serres est aussi un espace de transition pour se rendre au Point jeunes – lieu de rassemblement de bon nombre de jeunes – aussi bien à l'intérieur que sur le banc situé devant le jardin.

Nous croisons des jeunes de tout âge au sein de cet espace, majoritairement âgés de 11 à 17 ans. Les plus grands viennent souvent se réunir dans la salle du fond, autour du babyfoot ou encore lors des soirées à thèmes.

Plateau/centre-ville

Le plateau est le lieu de passage par excellence de la ville. Le centre-ville n'est investi que lorsqu'il fait beau. En journée, on y voit les mères de famille accompagnées de jeunes enfants qui souvent se rendent à la ludo-médiathèque. Des hommes plus âgés aiment occuper les bancs pour y lire leur journal et se déplacent dans la ludo-médiathèque en hiver.

Les soirs d'été, les jeunes occupent l'espace public et se réunissent autour de chichas.

En 2022, l'épicerie a changé de propriétaire. Nous y croisons beaucoup de jeunes de 11-12 ans qui s'y rendaient souvent pour acheter des glaces, et des boissons pour les plus grands qui se réunissaient sur les bancs. Le propriétaire était connu et respecté des jeunes de la ville. Le lieu est moins investi par les jeunes depuis la reprise du fonds de commerce.

Les Tuileries/lycée

Le quartier des Tuileries et du lycée est également un lieu de passage soumis aux aléas de la météo. Par beau temps, les jeunes s'y installent pour manger – le plus souvent sur la butte devant le lycée ou autour de la boulangerie.

La boulangerie est un point de rassemblement pour beaucoup de jeunes, le midi et lors des temps de récréation. Les riverains se plaignent de l'occupation de l'espace public ou des halls d'entrée par les jeunes.

Nous menons régulièrement des temps de travail de rue aux abords du lycée et nous travaillons en collaboration avec l'établissement scolaire.

Collège

Nous intervenons régulièrement aux abords et au sein de l'établissement.

Contrairement au lycée, les jeunes ne s'y attardent pas. Ils sont là au moment des entrées et des sorties uniquement.

Le Vieux Fosses

Nous passons principalement par ce quartier pour nous rendre au Petit City. Il nous arrive d'y croiser des jeunes les mercredis après-midi – ces jeunes ont 11-12 ans.

Parc Allende

Le parc Allende est très investi durant l'été car cet emplacement est ombragé. Nous y croisons des jeunes de tout âge, aussi bien de Fosses que de Marly, ainsi que des familles.

Parc des Trois Collines

Les jeunes le traversent principalement pour se rendre au collège ou au lycée ou pour rejoindre leur domicile. Le parc est souvent occupé par des mères de famille et des enfants en bas âge, qui profitent des jeux en extérieur.

III. Modes d'intervention

3.1 Travail de rue et présence sociale

Le cœur du métier d'éducateur en Prévention spécialisée se trouve dans le lien tissé avec les habitants dans leurs espaces urbains par le travail de rue. Nous avons pour priorité d'aller vers les jeunes qui se trouvent dans des processus de désaffiliation.

Pour cela, nous effectuons une déambulation dans les quartiers en abordant les jeunes gens qui ont entre 11 et 25 ans.

Nous intervenons dans des quartiers marqués par des difficultés socio-économiques, qui abritent des personnes en situation précaire. Elles vivent dans une forme de micro-société, qui certes les protège, mais peut faire naître une forme de repli sur soi. Le travail de rue est la toute première étape qui permet aux jeunes de s'ouvrir vers ce qu'ils ne connaissent pas.

Il implique une régularité et consiste à être là où se trouvent les jeunes. Nous intervenons principalement à l'extérieur mais également au Point jeunes.

Ce travail de rue ne concerne pas uniquement les jeunes. Nous devons aussi être reconnus par les habitants et tous ceux qui sont en lien avec le quartier dans lequel nous intervenons. Avec les habitants, nous évoquons la vie du quartier.

Le travail de rue est organisé en équipe, souvent réalisé en binôme, plus rarement seul. Durant les réunions de suivi, nous planifions et organisons le travail et les jours de présence dans les quartiers. Travailler en binôme permet d'être repéré par les jeunes, de favoriser des échanges plus nombreux et de mettre en avant le travail d'équipe. La légitimité d'une équipe permet à un nouveau collègue de se faire connaître plus facilement. Le travail de rue mené en binôme est aussi un moyen de croiser les regards et de se soutenir mutuellement.

Lors des réunions sur le travail de rue, nous élaborons des stratégies, en définissant les zones et les moments où il est pertinent d'intervenir en fonction du public ciblé.

Actuellement, l'équipe éducative réalise trois temps de travail de rue par semaine, principalement en soirée entre 16h et 19h.

En outre, l'équipe éducative est aussi amenée à travailler les week-ends et lors d'événements au sein de la ville.

3.2 Accueil au local

Le local éducatif est avant tout un lieu d'accueil informel, un repère, un lieu où les jeunes peuvent aller à la rencontre des éducateurs. Il donne accès à d'autres formes de reconnaissance et d'écoute et permet l'élaboration de projets individuels ou collectifs.

Les bureaux éducatifs permettent de proposer des entretiens individuels, en toute confidentialité. Le salon d'accueil est un élément central du local de la Prévention spécialisé. Il propose un cadre convivial et sécurisant dans lequel les jeunes peuvent s'installer spontanément ou de façon programmée en petits groupes. Il permet à chacun de pouvoir s'exprimer mais aussi de proposer des activités ou des débats. Un espace informatique permet d'accéder à internet pour obtenir des informations, naviguer sur le web ou encore travailler un CV ou une lettre de motivation en étant accompagné par un éducateur.

Le local est ouvert aux jeunes du lundi au vendredi de 10h à 19h.

3.3 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec les éducateurs tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Ces actions sont aussi l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application des règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions menées auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives, de chantiers éducatifs ou de séjours.

16 actions collectives ont été proposées à des jeunes de 11 à 25 ans en 2022 par le service de Prévention spécialisée de Fosses.

- Six chantiers éducatifs ;
- Deux séjours ;
- 16 jeunes touchés dans le cadre de l'action *cross-fit* ;
- 249 collégiens sensibilisés à travers nos interventions dans le cadre de la semaine de citoyenneté et la semaine de l'égalité ;
- Deux sorties Five ;
- Deux ateliers parents-enfants.

Activités et sorties collectives

Les modalités individualisées d'échange avec les jeunes rencontrés ne sont pas toujours un préalable pertinent dans une perspective de proposition d'accompagnement. De fait, certains jeunes n'acceptent pas forcément la situation de face à face individualisé avec un éducateur perçu comme trop engageant. L'équipe éducative crée alors des occasions de rencontre plus favorables en intégrant la dimension de groupe pouvant paraître protectrice et moins engageante pour certains jeunes. L'équipe propose ainsi des sorties et activités collectives.

Ces actions collectives permettent aux éducatrices de tisser un lien avec les jeunes tout en respectant la temporalité d'adhésion de ces derniers. Elles sont aussi l'occasion de repérer leurs difficultés et leurs besoins.

L'organisation de sorties permet aussi à l'équipe éducative de rencontrer les familles des jeunes et peut être une première étape dans le soutien de la fonction parentale.

Chantiers éducatifs

Le chantier éducatif permet aux jeunes participants d'expérimenter certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement de soi. Le chantier éducatif prend essentiellement la forme d'une mise en situation collective dans laquelle une tâche est à réaliser. La plupart du temps, cette tâche s'inscrit dans une dimension d'intérêt général.

Le chantier éducatif permet le développement et la valorisation des capacités des jeunes impliqués. Par ailleurs, ce sont des occasions qui permettent potentiellement aux habitants, témoins de la réalisation du chantier, de changer de regard sur les jeunes concernés.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

Six chantiers éducatifs ont été réalisés en 2022. Par exemple, un chantier a permis la réalisation d'une fresque au lycée Baudelaire et plusieurs chantiers ont été effectués en lien avec le Secours Populaire (rénovation et collecte). Les bourses obtenues ont permis aux jeunes de financer une partie de leur permis de conduire, de régler des amendes et de financer des formations telles que le BAFA. 20 jeunes ont participé à des chantiers éducatifs en 2022.



Séjours éducatifs

Les séjours organisés par l'équipe éducative visent la consolidation du lien entre jeunes et éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène, etc.

Parmi les jeunes participants, l'équipe cherche à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation filles-garçons, lien avec la famille, projet personnel, etc.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes participants. Ces derniers sont donc positionnés en tant qu'acteurs dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

Il est enfin à noter que les séjours éducatifs peuvent être co-construits avec les partenaires jeunesse du territoire.

Deux séjours de remobilisation ont été organisés par le service de Prévention spécialisée de Fosses en 2022 - huit jeunes (de 16 à 25 ans) ont pris part à ces projets : un séjour à Port Leucate et un séjour à la montagne dans le massif du Jura. L'un de ces séjours fait l'objet d'une présentation plus détaillée dans ce rapport d'activité.

3.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il vise à permettre aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune. Un tel travail nécessite du temps.

Pour conclure, l'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsqu'il est mineur. Il s'agit alors de dialoguer avec les parents et de les soutenir dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

IV. Public

La Prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes – de 11 à 25 ans – en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu *accrocher* en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris ceux moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lesquels elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

4.1 Jeunes connus

Cette année, nous comptabilisons 47 jeunes connus, qui sont régulièrement rencontrés, bien repérés et identifiés et pour lesquels la relation éducative n'est pas encore établie. Pour ces derniers, la démarche de *l'aller-vers* poursuit l'objectif d'engager un accompagnement.

L'équipe éducative va à leur rencontre lors du travail de rue et ainsi garde un contact avec eux.

4.2 Jeunes en accroche

Nous comptons 14 jeunes en accroche, pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. Cette phase est essentielle pour l'équipe éducative. En effet, pendant cette période, l'équipe éducative élabore une stratégie pour basculer du lien social vers un lien éducatif. L'équipe va souvent s'appuyer sur les actions dites « d'accroche éducative » afin de construire ou renforcer ce lien. Cette étape est parfois longue, mais elle est essentielle dans la mise en place d'un lien solide et durable.

4.3 Jeunes accompagnés

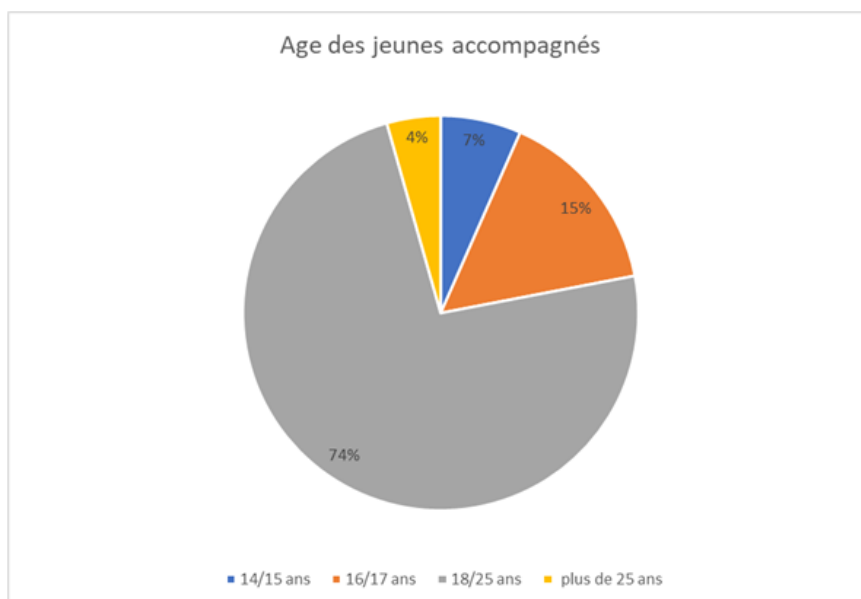
Durant l'année 2022, l'équipe éducative a accompagné 92 jeunes. Ce nombre, en hausse de 39 %, s'explique en grande partie par la levée complète des contraintes sanitaires qui avaient impacté le contact avec une partie de notre public en 2020 mais aussi en 2021.

L'augmentation du nombre de jeunes accompagnés sur la tranche d'âge des 18-25 ans est aussi liée à notre implication dans le PRIJ et à la mise en place de l'action *cross fit*.

4.4 Éléments statistiques

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	0	0	0	0	0	2	1	2	10	0		15
Réseau informel	0	0	0	0	1	1	1	3	10	32	0	3	51
Réseau institutionnel	0	0	0	0	2	2	4	3	5	8	0	1	25
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Situation familiale													
Célibataire	0	0	0	0	3	3	7	7	14	49	0	4	87
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Mode d'hébergement^[1]													
Logement stable	0	0	0	0	3	3	7	7	17	45	0	2	84
Logement précaire	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	2	8
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	0	0	0	0	2	2	3	6	7	33	0	2	55
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	0	0	1	0	0	0	5	3	0	0	9
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	0	0	0	1	4	1	3	3	0	1	13
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	3	11	0	1	15
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	0	0	0	0	2	0	6	4	8	22	0	0	42
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	0	0	0	0	1	3	0	1	1	3	0	0	9
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	0	4
En emploi									3	4	0	1	8
En formation							1	0	1	4	0	0	6
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									2	10	0	2	14
Sans projet professionnel ou scolaire									2	6	0	1	9
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme	0	0	0	0	3	3	5	7	6	28	0	2	54
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0	0	0	0	1	0	2	17	0	2	22
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	1	0	8	5	0	0	14
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92

Âge des jeunes accompagnés



74 % des jeunes accompagnés ont entre 18 et 25 ans. Cette forte proportion s'explique par une implication de l'équipe dans le dispositif PRIJ et l'action *crossfit*, qui mobilisent un public de 18-25 ans. En effet, sur le territoire de Fosses, ce public peine à s'ouvrir au monde extérieur et depuis quelques années, des problématiques se manifestent avec l'arrivée de populations nouvelles.

Les jeunes de cette tranche d'âge ont beaucoup sollicité les éducateurs pour entreprendre des démarches, en particulier liées à l'insertion. Une conseillère Mission Locale intervient à temps partiel sur le territoire, mais les jeunes que nous accompagnons ont jusqu'à présent peu de liens avec celle-ci.

Les jeunes de **16-17 ans** représentent 15 % du public accompagné. Pour la plupart, ces jeunes ont été mobilisés dans le cadre de chantiers éducatifs.

Enfin, nous avons accompagné sept jeunes qui ont entre **11 et 15 ans**. L'équipe éducative est engagée dans un processus ciblé afin de gagner en efficacité dans l'approche de ce public.

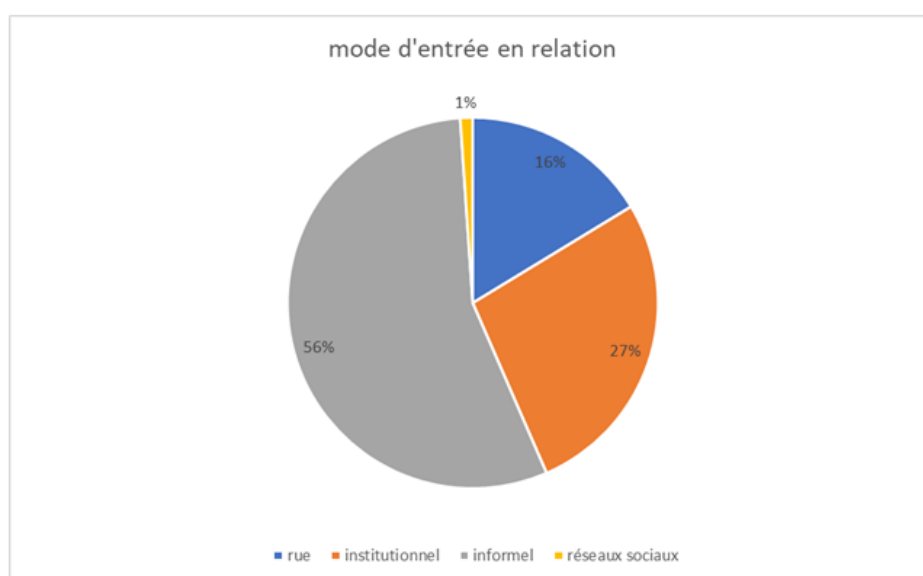
Conscients de l'enjeu d'être plus présents autour du public des 11-15 ans et avec le public des CM2/6^e, nous avons entamé un travail significatif envers les plus jeunes en rencontrant le directeur de l'école élémentaire Henri Barbusse et en renforçant notre présence au collège.



73 % des jeunes accompagnés sont des garçons et 27 % sont des filles. Le public féminin est peu visible sur l'espace public. Afin de favoriser l'accessibilité des filles à notre service de Prévention spécialisée, l'équipe éducative envisage de développer des actions ciblées en collaboration avec les lieux qu'elles fréquentent (Point jeunes et collège).

54 % des jeunes que nous accompagnons habitent au centre-ville de Fosses – la ville a pour particularité d'avoir en plein centre-ville le quartier du Plateau, qui concentre la majorité du parc HLM de la ville.

Quant aux zones pavillonnaires, 20 % des jeunes y habitent. Nous sommes mandatés pour intervenir sur l'ensemble la ville de Fosses et nous devons faire en sorte de maintenir le lien avec les jeunes de ces quartiers, qui ont peu l'habitude de solliciter les services de la ville en cas de besoin.



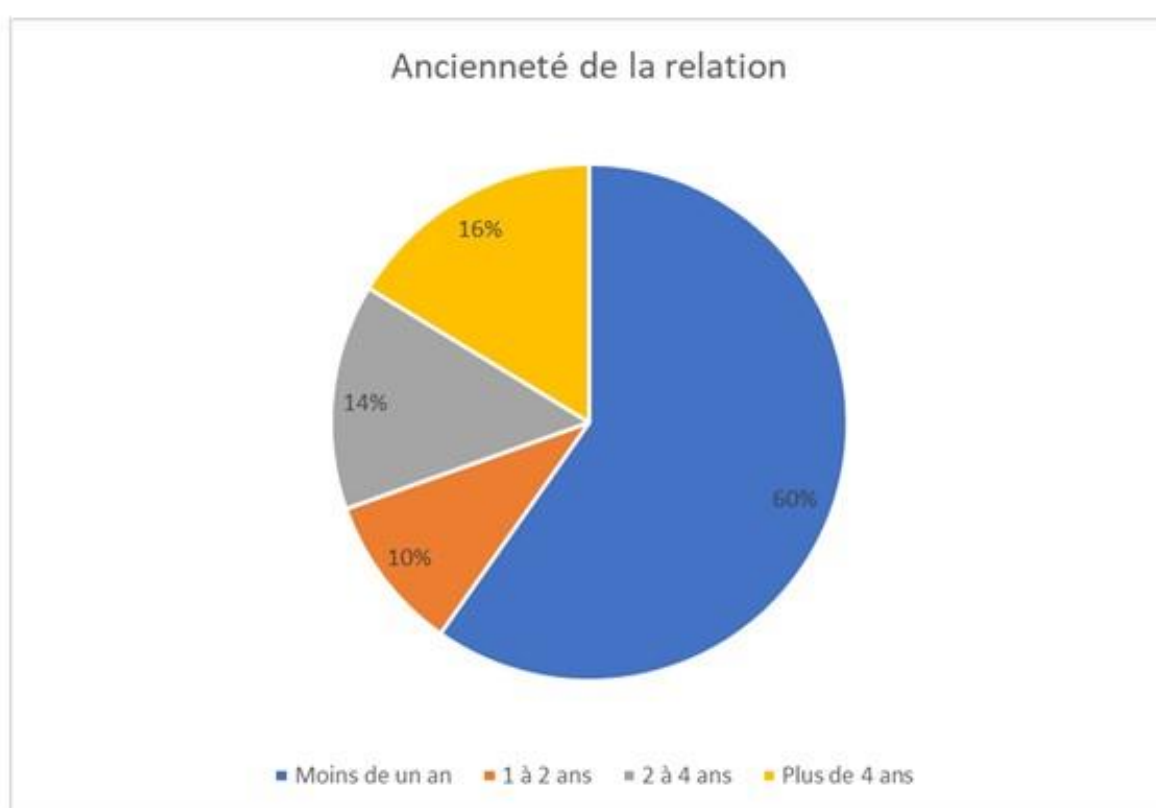
Le contact s'établit de manière informelle avec la majorité des jeunes que nous rencontrons. En effet, les jeunes discutent constamment entre eux et par le « bouche à oreille », de nombreuses rencontres ont lieu au local. Des jeunes viennent avec leurs pairs, qui dissimulent bien souvent une demande d'aide. Le local est bien repéré par les jeunes du territoire.

Le travail de rue constitue le premier mode de contact pour 16 % des jeunes accompagnés.

Les partenariats avec le collège, le Point jeunes et les associations avec lesquelles nous collaborons permettent à l'équipe éducative d'être reconnue et sollicitée par 27 % des jeunes.

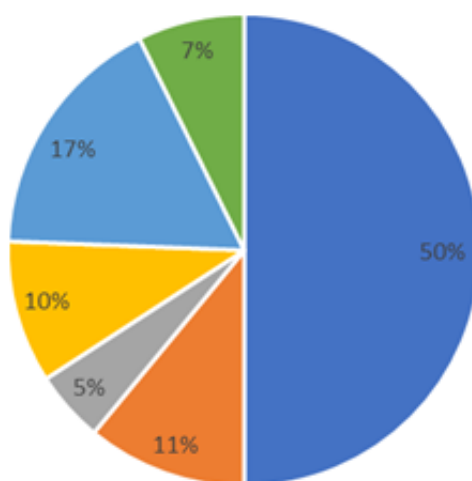
Enfin, un travail conséquent a été élaboré via les réseaux sociaux, mais ne se concrétise pas, à ce jour, comme un moyen de première mise en relation.

Ancienneté de la relation



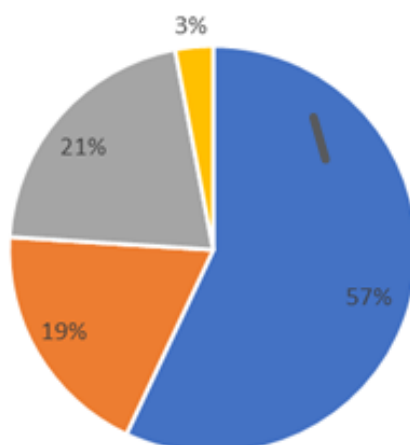
60 % des jeunes que nous accompagnons le sont depuis moins d'un an, ce qui souligne la capacité de l'équipe éducative à renouveler son public.

situation des jeunes accompagnés



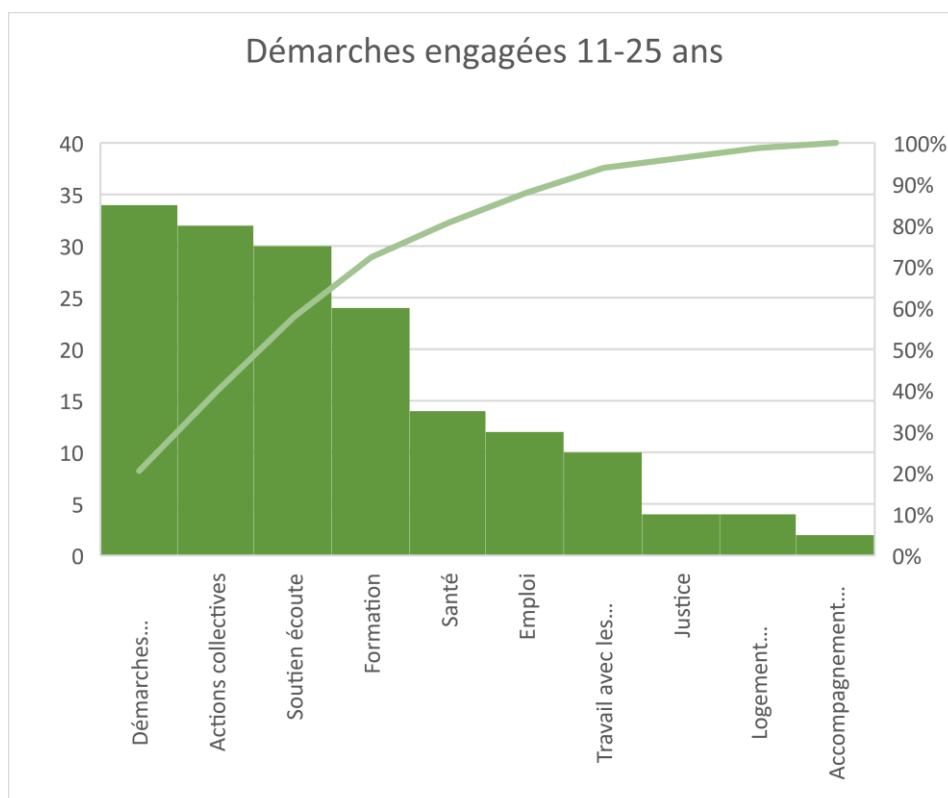
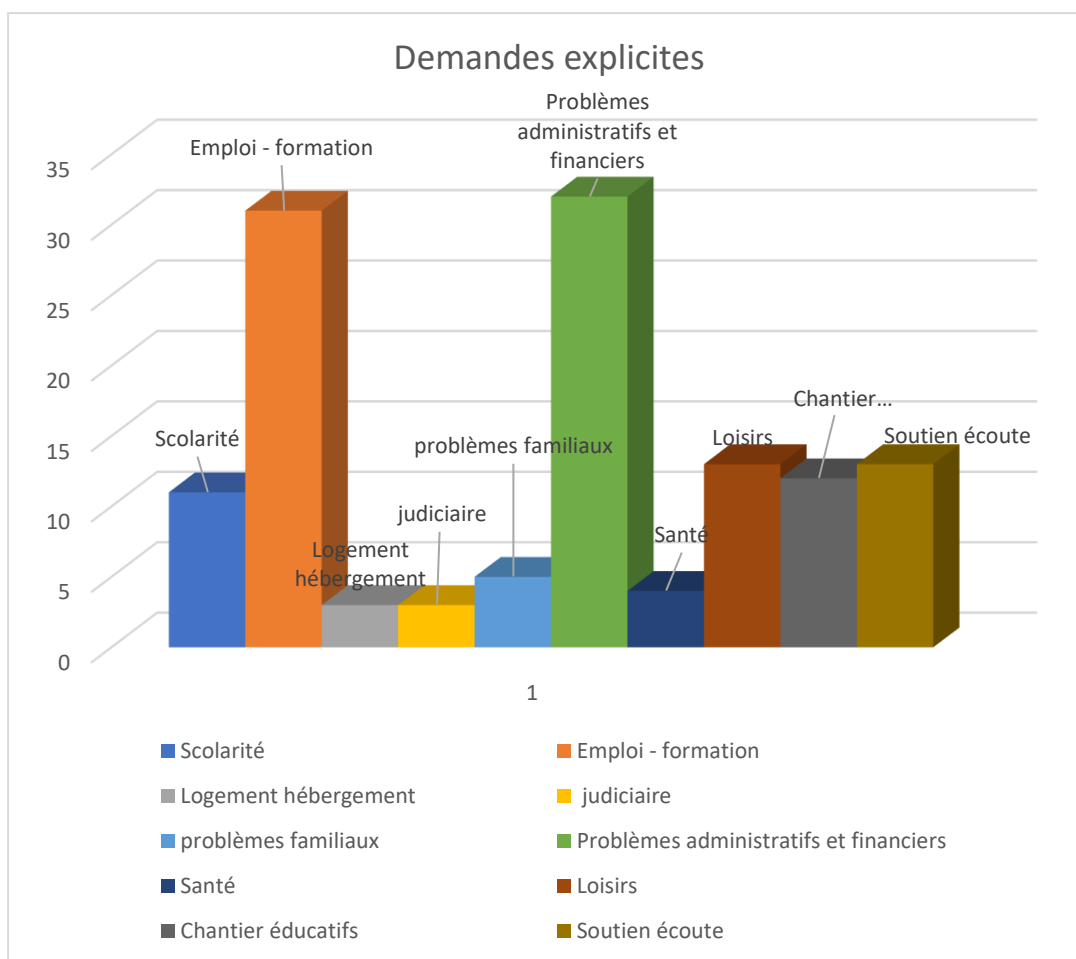
- scolarisé sans problématique scolaire ■ scolarisé avec problématique scolaire
- déscolarisé ■ en emploi
- en recherche d'emploi ou formation ■ en formation
- sans projet

Niveau de formation



- Brevet ou sans diplôme ■ Bac Pro, Cap, Bep
- Bac général ou technique ■ Bac +2 et autres études supérieures

4.4 Éléments statistiques



Les demandes les plus nombreuses concernent l'emploi et la formation ainsi que les problèmes administratifs et financiers. On observe une augmentation des demandes concernant l'emploi et la formation principalement en lien avec l'action *crossfit* et le dispositif PRIJ. Les demandes liées aux démarches administratives et aux difficultés financières s'expliquent en partie par des cumuls d'amendes impayées. Ces impayés les freinent dans leur recherche d'emploi et constituent un obstacle à leur insertion.

Une part importante des demandes concerne la scolarité. Beaucoup de jeunes, pris dans des phénomènes de rixes, refusent de fréquenter les lycées environnants par peur de représailles. Ainsi, des jeunes se déscolarisent en décidant de ne plus se rendre au lycée de leur secteur. De nombreux jeunes accompagnés nous font également part de leur mal-être. Cette souffrance psychique se manifeste notamment par un isolement et un abandon des études.

Les démarches correspondent logiquement aux demandes formulées, avec des actions d'accompagnement engagées en matière de démarches administratives, d'emploi, de formation et de scolarité. Les actions collectives sont en grande partie constituées de chantiers éducatifs. Grâce à des financements FIPD, l'équipe éducative organise des chantiers éducatifs – tels que le chantier organisé avec le Secours Populaire et les Colis seniors.

V. Accompagnement et actions auprès des mineurs

5.1 Actions auprès des 11-15 ans

Pour entrer en contact avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans, le service adapte son approche aux spécificités de cette tranche d'âge. Le travail de rue est régulièrement organisé de façon à ce que les éducatrices puissent être présentes aux abords des collèges au moment des sorties de cours. Cela favorise des rencontres et des échanges avec les jeunes, ainsi qu'une identification des membres de l'équipe éducative. Les éducatrices se rendent également sur les lieux fréquentés par les adolescents comme le quartier du Plateau.

De nombreux contacts ont été établis avec les collégiens du fait du lien régulier avec les différents partenaires locaux, principalement le collège et le Point jeunes, et grâce aux interventions de sensibilisation menées au collège. Néanmoins, ce lien est encore fragile et n'a pas permis de se concrétiser par des accompagnements significatifs en direction de ce public.

Les jeunes de cette tranche d'âge sont, le plus souvent, accompagnés sur des questions en lien avec leur scolarité. Pour certains, ils investissent peu leur scolarité et peuvent être livrés à eux-mêmes dans leur rapport à l'école. Les difficultés qu'ils rencontrent peuvent donner lieu à des formes de décrochage scolaire ou à des comportements parfois inadaptés. Les demandes peuvent également concerner des recherches de stage de préprofessionnalisation de troisième. En effet, beaucoup de jeunes peinent à trouver un stage et nous les orientons souvent vers la ressource d'IMAJ.

Certains jeunes de cette tranche d'âge sont parfois pris dans des phénomènes d'affrontements entre jeunes, qui limitent leur mobilité, par crainte de représailles dues à ces affrontements.

Nous constatons que nos interventions ne sont pas suffisantes pour nouer des liens réguliers avec les collégiens en difficulté. Les demandes individuelles des 11-15 ans sont généralement moins explicites que celles des plus âgés. L'objectif pour 2023 sera ainsi de proposer des actions collectives plus

nombreuses à ce public afin de démarrer un travail éducatif tout en utilisant ce support comme un moyen d'observer leurs éventuelles difficultés.

Zoom sur la situation de Nabil, 15 ans

Nabil est en lien avec notre service depuis l'âge de 12 ans. Dans un contexte de relation mère/enfant dégradée, l'équipe éducative a pu également proposer un soutien à sa mère, qui semble dépassée par la situation.

Nabil fait aujourd'hui l'objet d'une mesure de placement. Il a mis en échec plusieurs placements du fait de son comportement inadapté et violent et par de nombreuses fugues qui le conduisent toujours au domicile de sa mère. Madame est désespérée et sollicite l'équipe éducative.

Nabil est suivi par l'Aide sociale à l'enfance. Une réunion pluri-professionnelle a été organisée et a rassemblé l'ASE, la famille du jeune et les éducateurs. Au vu de la qualité de notre relation avec le jeune, l'équipe éducative a proposé, en accord avec les partenaires, d'accompagner Nabil afin qu'il puisse honorer ses rendez-vous avec l'ASE. Notre service fait également le lien entre Nabil, sa mère, la famille d'accueil et le service social.

En 2022, l'équipe éducative a pu mettre en place deux temps de médiation éducative entre mère et fils par le biais d'un atelier cuisine et d'un atelier *customisation de T-shirt*.

La mère de Nabil nous sollicite régulièrement lors des périodes de forte tension avec son fils.

L'équipe éducative a accompagné la mère dans la rédaction de courriers à l'attention du juge des enfants en vue d'une audience, afin que celui-ci ait toutes les informations sur les difficultés rencontrées par la famille. À l'issue de cette audience, le juge a ordonné le placement en CER en province.

Dans cette situation encore très fragile, l'équipe reste en lien avec Nabil ainsi qu'avec sa mère. Cet accompagnement souligne l'importance du lien établi avec le jeune et sa famille, et en quoi ce lien peut contribuer à la mise en œuvre d'une mesure d'assistance éducative.

5.2 Partenariat avec les établissements scolaires de Fosses

Des relations partenariales sont établies avec le collège Stendhal et le lycée de la ville. Avec le collège, une convention de partenariat a pu être renouvelée et approfondie par une présence hebdomadaire des éducateurs au sein du collège afin de se rapprocher des jeunes de 11-15 ans.

Notre service participe également aux GPDS, aux commissions éducatives, et enfin au CESCE qui nous permettent de contribuer à différentes démarches de prévention et de sensibilisation.

De plus, nous sommes en lien avec l'assistante sociale scolaire et les CPE dans le cadre des accompagnements individuels et du traitement des situations complexes. La qualité des relations partenariales permet une réactivité lorsque cela est nécessaire.

Plusieurs actions de sensibilisation ont pu être menées au collège en 2022 auprès de l'ensemble des classes de 6^{ème} et 5^{ème}. Ainsi, nous avons sensibilisé 185 jeunes sur le thème de l'égalité des genres. Lors de ces interventions, l'équipe éducative a utilisé des outils interactifs pour permettre aux jeunes de prendre conscience des discriminations et d'amorcer des débats. Si le principe de l'égalité n'est pas remis en cause, nous constatons que des stéréotypes restent tenaces.

Lors de la semaine de la citoyenneté, l'équipe éducative a abordé la thématique du harcèlement. 190 jeunes ont assisté à ces séances qui ont permis aux collégiens de mieux identifier les situations de harcèlement, d'appréhender l'impact sur les victimes et la notion de responsabilité.

5.3 Passerelle CM2/6ème

Le déploiement d'actions de Prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit alors de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents, dans la perspective d'un besoin ultérieur.

Durant l'année 2022, nous n'avons pas eu l'occasion de mettre en place des actions autour de la passerelle CM2/6^e.

Néanmoins, plusieurs rencontres et temps de travail ont été organisés depuis la rentrée 2022 avec le directeur et les enseignants de l'école primaire Henri Barbusse. Ainsi, pour 2023, des actions de sensibilisation sont d'ores et déjà programmées auprès des CM2 et ce, dès le premier semestre sur la thématique des réseaux sociaux et du harcèlement scolaire. Nous envisageons également de proposer, en concertation avec l'école, des actions collectives pour créer de la continuité entre le dedans (école et centres de loisirs) et le dehors (sorties extérieures et séjours).

5.4 Actions auprès des 16-17 ans

Durant l'année 2022, l'équipe a accompagné 14 jeunes âgés de 16 et 17 ans, et autant de filles que de garçons.

L'équipe veille particulièrement à ce que les jeunes maintiennent leur scolarité et y trouvent du sens. Cet âge étant souvent la période à laquelle les jeunes peuvent être amenés à décrocher scolairement, c'est la raison pour laquelle, courant janvier, l'équipe met en place une communication sur les démarches à entreprendre via les réseaux sociaux.

Depuis quelques années, nous observons une augmentation des faits de violence dans cette tranche d'âge. Ces faits de violence peuvent être un frein à la poursuite de la scolarité de certains jeunes.

Ces faits ne sont, le plus souvent, pas en lien avec un trafic quelconque, mais plutôt consécutif à des provocations sur les réseaux sociaux ou à des épisodes de violence dans les transports en commun.

Les jeunes fossatussiens font souvent alliance dans les conflits avec les autres territoires. Ces alliances ont pour conséquence d'amplifier le nombre de jeunes impliqués. Les groupes vont se former en fonction de leurs affinités et non en fonction de leur appartenance à un quartier.

Les choix d'orientation sont très souvent en lien avec le souhait de rester sur la commune afin de ne pas s'exposer aux nombreuses agressions dans les transports ou dans les établissements scolaires voisins.

Cette problématique est identifiée par les différents acteurs agissant en direction de la jeunesse, aussi bien les professionnels municipaux que l'Éducation Nationale.

À l'initiative de certains intervenants municipaux, des actions ont pu être réalisées afin de sensibiliser les jeunes et leurs familles sur cette problématique.

En outre, l'équipe éducative a été sollicitée afin de mettre en place un atelier de remobilisation scolaire au sein du lycée de la commune. Par ce biais, l'équipe éducative a renforcé ses liens avec le lycée en direction et au profit des jeunes démotivés.

Zoom sur la situation de Manon, 17 ans

Manon est une jeune fille de 17 ans, orientée par l'assistante sociale du lycée vers le service. Manon est souvent absente au lycée et évoque l'envie de partir vivre en foyer en raison de difficultés familiales. Elle est cependant proche de la majorité.

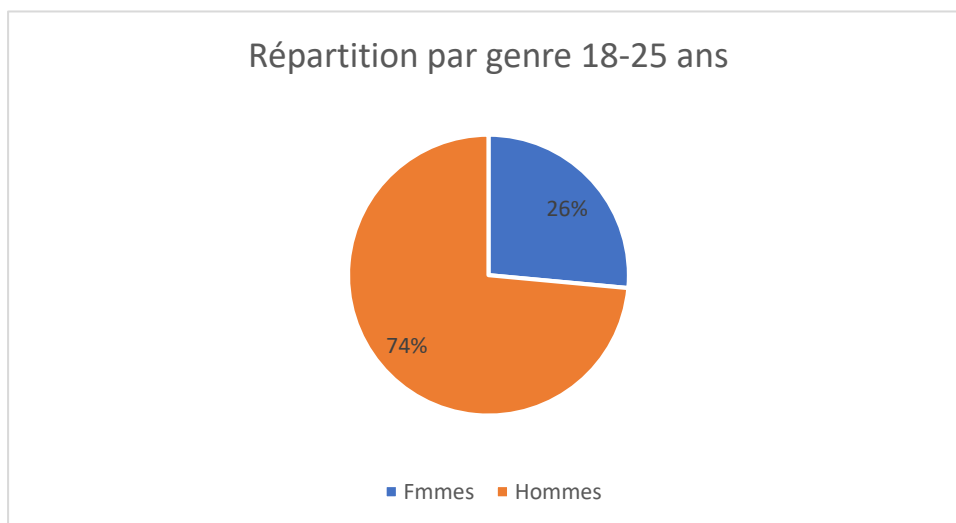
Manon viendra régulièrement au service durant un mois et évoquera le contexte familial et une relation conflictuelle avec sa mère. Manon ne veut pas que nous rencontrions sa mère, mais l'assistante sociale du lycée, elle, l'a rencontrée à plusieurs reprises. Nous travaillons conjointement avec l'assistante sociale dans l'accompagnement de la famille de la jeune fille.

Malgré un lien de confiance, Manon met régulièrement en échec nos propositions éducatives : l'orientation vers la Maison des ados n'a pas abouti à ce jour, tout comme sa participation à un séjour de remobilisation et à un chantier éducatif.

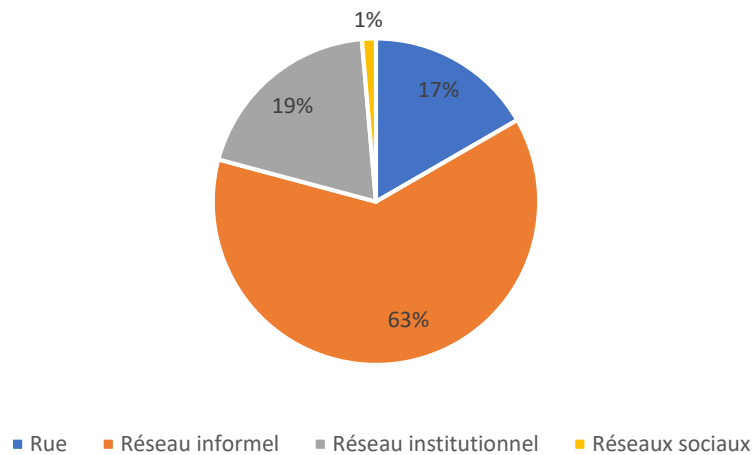
Manon fonctionne de façon cyclique, elle se présente pendant quelques semaines, formule des demandes, puis s'éloigne durant plusieurs mois avant de revenir à nouveau. La discontinuité de l'accompagnement est à mettre en lien avec des événements biographiques douloureux pour cette jeune fille. Cela complique le travail éducatif engagé par les éducateurs dans la mesure où l'action initiée peine à se stabiliser et se pérenniser.

Malgré ces difficultés, l'équipe reste disponible, la reçoit lorsqu'elle en ressent le besoin et respecte sa volonté de ne pas enclencher des actions concrètes. Nous lui garantissons ainsi une permanence de la relation malgré les ruptures, une approche relationnelle globale cherchant à accompagner la construction de son parcours.

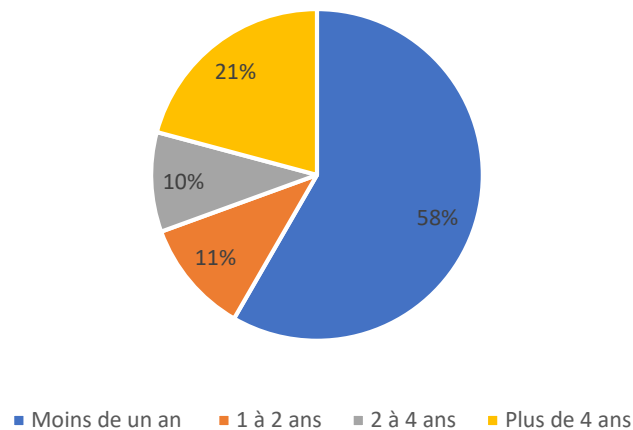
VI. Accompagnement et actions auprès des 18-25 ans



Mode d'entrée en relation 18-25 ans



Ancienneté de la relation 18-25 ans



Sur l'année 2022, l'équipe éducative a accompagné 68 jeunes de 18 à 25 ans – soit 73 % des jeunes accompagnés.

Sur le territoire de Fosses, les filles âgées de plus de 18 ans ne sont pas très visibles dans l'espace public. Elles sont présentes par moment au Point jeunes mais sont le plus souvent de passage d'un point à un autre, pour aller faire une course ou rendre visite à une de leurs amies. Le local est ainsi un outil précieux en direction des jeunes femmes qui s'y sentent plus à l'aise que dans l'espace public.

L'équipe éducative travaille avec quelques-unes d'entre elles (26 %), autour de problématiques comme le bien être, l'emploi ou la prévention des conduites à risque.

La grande majorité des jeunes est composée de garçons que l'on retrouve souvent aux mêmes endroits, en groupes au Point jeunes, au pied des immeubles et dans les points de trafic pour les plus marginaux. Ils sont attachés aux lois de la rue : discrétion, observation constante, communication par des gestes, regards et attitudes codés. Afin d'entrer en contact avec ces jeunes, nous leur proposons

de participer à des chantiers éducatifs et nous les orientons vers le PRIJ et/ou la Mission Locale de la commune.

En parallèle, ils montrent un grand intérêt à engager des discussions qui leur apportent une distance par rapport à leur quotidien. Ils sont en quête d'une relation leur donnant de l'attention et du respect. Ils n'ont souvent pas une grande estime d'eux-mêmes car ils vivent des situations d'échecs à répétition. Certains sont pris dans des phénomènes de rixes avec d'autres villes comme ce fut le cas avec des jeunes de Goussainville et de Louvres.

Une fois que la relation de confiance est engagée, leur demande première concerne en général la recherche d'un emploi, le financement du permis de conduire ou l'accompagnement dans une procédure judiciaire.

Nous privilégions auprès des jeunes de cette tranche d'âge l'accompagnement dans leur projet de formation et d'emploi.

Ces jeunes adultes présentent souvent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé. Pour beaucoup, ils sont peu ou pas qualifiés. Ils ont parfois une méconnaissance de leurs potentialités. Notre accompagnement consiste en la conduite d'un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet, qui nécessite du temps et qui s'inscrit dans une continuité de relation éducative. L'équipe éducative vise à les aider à définir un projet professionnel réalisable, en étudiant avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire.

Nous travaillons avec un public pour lequel les freins à l'insertion sont multifactoriels et qui nécessite souvent un accompagnement dans la durée avant que ne soient réalisées des démarches concrètes vers l'emploi ou la formation. Des étapes intermédiaires d'accompagnement en lien avec des problématiques de justice, de régularisation administrative, d'accès aux droits, de santé et/ou de conflits familiaux sont souvent nécessaires. La problématique commune à ces jeunes est le manque d'autonomie dans la réalisation de leurs démarches. Ils ont besoin d'accompagnement pour une meilleure acquisition des codes sociaux et des savoirs-être nécessaires à leur insertion.

Le service est impliqué dans le PRIJ. L'équipe éducative travaille ainsi de concert avec les différents acteurs du PRIJ dans les GTO (groupes de travail opérationnels). Des temps de travail avec les coordinateurs de la Mission Locale sont également organisés toutes les sept semaines pour évoquer les différentes problématiques des jeunes suivis.

Zoom sur l'action cross-fit

L'équipe de Fosses en partenariat avec le service jeunesse de la ville a mis en place une action *cross-fit* hebdomadaire, chaque mercredi hors vacances scolaires. L'objectif est de mobiliser les jeunes de la ville autour du sport, encadrés par un professeur diplômé.

Cette année, l'action *cross-fit* a permis d'organiser une compétition réunissant des jeunes fossatussiens, des jeunes goussainvillois et des crossfiteurs professionnels. Ce fut l'occasion pour tous les participants de repousser leurs limites et de partager une soirée conviviale.

Cette action a rassemblé 16 jeunes tout au long de l'année. Nous constatons que l'horaire (16h30-18h) ne permet pas à tous les jeunes intéressés d'y participer.

Par ailleurs, l'équipe éducative peine à mobiliser un public féminin sur cette activité. Afin que cette action touche plus de jeunes femmes, nous envisageons de mettre en place une action du même type

dédiée à ce public.



Zoom sur un séjour de remobilisation dans le Jura

Ce séjour de remobilisation a été organisé dans le Jura avec quatre jeunes fossatussiens inscrits dans le dispositif PRIJ.

Le séjour nous a permis de découvrir des qualités certaines chez plusieurs jeunes, que nous avons mises en évidence afin de travailler la valorisation de soi. À contrario, le quotidien a aussi fait émerger des problématiques, parfois déjà repérées pour certains jeunes et complètement inconnues pour d'autres. La semaine fut aussi l'occasion pour les jeunes de nous parler d'eux, de leurs projets et de leurs difficultés.



Ce séjour comportait plusieurs objectifs :

- **Travailler le projet de vie** avec chacun d'eux : Nous avons prévu des temps fixes dans la semaine afin de pouvoir échanger de façon individuelle avec chaque jeune pour impulser une dynamique de remobilisation. Nous avons rapidement compris que des temps prévus à l'avance questionnaient les jeunes et pouvaient les inquiéter. Nous avons donc fait le choix de transformer ces temps individuels en moments informels. Plutôt que de se réunir en tête à tête autour d'une table, nous profitons de la réalisation d'un repas ou d'une course à faire pour passer un moment seul avec le jeune et ainsi réaliser un entretien sans le mettre mal à

l'aise. Plusieurs jeunes ont pu évoquer des envies de formation ou d'emploi sur lesquelles nous allons leur proposer notre soutien.

- **Travailler le rythme de vie** : Les jeunes participants sont habitués à se coucher tard, se lever tard et manger à toute heure de la journée. Nous avons rapidement dû réagencer le planning afin qu'ils soient le plus souvent occupés, et fatigués de leur journée. Cela nous aura permis de pouvoir mettre en place un rythme relativement correct et respecté, que les jeunes ont finalement apprécié.
- **Travailler l'équilibre alimentaire** : Tous les repas ont été préparés avec les jeunes. Ainsi, ils pouvaient nous faire part de leurs préférences et nous pouvions adapter les menus. Les jeunes ont pris plaisir à participer à ces préparations et nous les avons valorisés dans ce sens. Ils ont même tenu à préparer eux-mêmes l'un des repas, sans notre soutien.
- **Apprendre à vivre en collectivité** : Les jeunes ont apprécié ces soirées passées ensemble, autour de films, de jeux mais aussi entre eux, sans la compagnie des éducatrices. Nous leur avons laissé cet espace de liberté qui a créé une certaine cohésion au sein du groupe.
- **S'investir dans les activités proposées** : Les jeunes ont montré un réel investissement dans les diverses activités. Malgré la fatigue, chacun a pris part à toutes les activités. La découverte du ski reste leur activité favorite et nous avons pu leur proposer une initiation au snowboard.

VII. Actions en faveur de l'égalité femmes-hommes

7.1 Théâtre-forum Un autre regard avec la compagnie Entrées de jeu

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet de promotion de l'égalité femmes-hommes, financé par le conseil départemental, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions de genre. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes dans les pratiques professionnelles. Ces actions nous ont apparus être un préalable nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives sur l'égalité en direction du public.

En 2022, nous avons ainsi poursuivi ce travail en organisant une représentation par la Compagnie « Entrée de jeu », sous la forme d'un théâtre forum. L'objectif de cette représentation, était de nous mettre au travail sur les postures professionnelles en s'appuyant sur des situations auxquelles les professionnel-le-s peuvent être confrontés.

La compagnie Entrées de jeu a réalisé, en avril 2022, un travail d'enquête auprès des équipes éducatives pour identifier des situations professionnelles en lien avec ladite problématique. Ce travail d'enquête, très riche, a permis aux équipes de repérer de très nombreuses situations concrètes de discrimination, d'inégalité et de représentations stéréotypées auxquelles ils et elles sont confrontés quasi quotidiennement. Des professionnels ont pu percevoir et nommer qu'ils étaient eux-mêmes parfois porteurs de stéréotypes.

Ce matériel d'enquête a servi de support à la compagnie pour l'écriture d'un spectacle intitulé *Un autre regard*. Il nous a été présenté le 24 juin 2022, à la maison de quartier Jacques Brel de Villiers-le-Bel, en présence de l'ensemble des équipes de Prévention spécialisée d'IMAJ.

Dix scénettes, issues d'expériences vécues par les éducateurs et éducatrices dans le cadre de leur travail, ont ainsi été présentées en parcourant des thèmes variés : assignation des filles/femmes aux tâches domestiques, sexualisation du corps des femmes/filles, réaction face à des propos

homophobes, sexisme et relativisme culturels, sexisme intériorisé et dévalorisation et impact de la socialisation genrée sur les choix de vie.

Voici quelques répliques extraites de la représentation :

« Eh Sarah, t'as un fils toi ? Si ton fils te dit qu'il est gay, tu fais quoi ? »

« T'as oublié ? Je ne serre pas la main aux femmes, moi ! »

« On veut des mecs sérieux pour nous passer la bague au doigt. Nous on veut la belle vie toute suite. Il faut que je sois casée comme ça je peux enfin me barrer de chez moi, être libre, avoir ma vie. »

Les scénettes choisies ont été jouées une deuxième fois, permettant aux professionnels et aux spectateurs d'interrompre le jeu lorsque la situation les choque. Un débat s'est alors engagé entre les participants et des propositions de changement ont pu être expérimentées sur scène en remplaçant le personnage de leur choix. Cette représentation a constitué un temps institutionnel fort, et très apprécié de l'année 2022. Il a permis aux professionnels de mieux analyser des situations inégalitaires et d'expérimenter des réponses éducatives et leurs effets possibles.

Ce travail concourt à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes.



7.2 Favoriser l'accessibilité du service de Prévention spécialisée au public féminin

Les filles ne représentent que 27% des jeunes accompagnés. Sur le territoire de Fosses, les filles sont visibles dans l'espace public, mais plus mobiles que les garçons. Elles se regroupent au parc, à la sortie des collèges ou du lycée et dans des lieux comme le Point jeunes ou la médiathèque. Toutefois, l'équipe éducative peine à les mobiliser.

Afin de favoriser l'égal accès des filles et des garçons à notre service de Prévention spécialisée, l'équipe éducative souhaite, à travers les partenariats établis avec le collège, la médiathèque et le Point jeunes, nouer des liens avec les jeunes filles et leur proposer des actions non mixtes. Il semble en effet nécessaire de proposer, dans un premier temps des espaces et des actions qui leur soient réservés afin qu'elles s'y sentent en confiance et puissent s'y exprimer plus librement.

VIII. Utilisation des réseaux sociaux

8.1 Cadre d'intervention

Notre cadre d'intervention sur les réseaux sociaux a fait l'objet en 2021 d'une réflexion transversale aux services de prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et identifier quelques points de vigilance quant à notre cadre d'intervention. En complément d'une charte informatique associative, une charte concernant l'utilisation des outils numériques est actuellement en cours de rédaction.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi, mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un média social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un média social lui sont expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

8.2 Outils numériques utilisés et organisation d'équipe

Le service de Prévention spécialisé de Fosses est doté de deux smartphones et un temps est consacré de manière hebdomadaire (deux heures par semaine environ) aux réseaux sociaux. Cela comprend la création de contenu, de stories et les discussions avec les jeunes. L'utilisation est supervisée par le chef de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Nous n'avons pas défini – à ce jour – de référent réseaux. L'utilisation des réseaux sociaux fait l'objet d'une pratique collective, avec toutefois des disparités entre professionnels, souvent liées à leur appétence pour les outils numériques. Notre association projette pour 2023 de réduire ces écarts en proposant à des professionnels moins expérimentés, de participer à des séquences de formation en interne et de partage des pratiques, portées par des professionnels plus experts en la matière.

8.3 Notre utilisation des réseaux, publics touchés et impact

Snapchat

Nous utilisons surtout cette application pour communiquer avec les jeunes qui ne disposent pas d'offre de téléphonie mobile mais qui ont facilement accès à la WIFI.

Snapchat est aussi un vecteur d'information pour l'équipe, qui n'hésite pas à relayer les offres d'emploi dont elle a connaissance.

Instagram

Le réseau Instagram est, à ce jour, le plus utilisé par l'équipe, avec 111 publications en 2022.

Ce compte est utilisé afin d'informer les jeunes qui nous suivent ainsi que nos partenaires sur les actions mises en place par notre service de Prévention spécialisée. Ces publications contribuent à la mobilisation des jeunes et à l'attractivité de notre service.

Entre décembre 2021 et décembre 2022, le nombre de followers (abonnés) du compte IMAJ a doublé.



Globalement, l'utilisation des réseaux facilite le contact et l'entretien du lien avec des jeunes qui sont parfois difficilement joignables, et plus réactifs/actifs sur les réseaux. Les publications permettent également une meilleure visibilité du service afin de toucher les personnes concernées, et en particulier les jeunes filles qui sont plus nombreuses que les garçons à être en lien avec le service sur les réseaux.



IX. Partenariats et participation au développement social local

9.1 Articulation avec les autres dispositifs d'IMAJ (AEA et ACI)

- Avec l'Espace de Dynamique d'Insertion (EDI)

L'EDI s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, désireux d'entreprendre un parcours d'insertion professionnelle, mais rencontrant des obstacles dans leur accès à la formation, la qualification ou l'emploi. Les jeunes qui intègrent l'EDI ont le statut de « stagiaires de la formation professionnelle ». Ils sont accompagnés vers l'autonomie et l'insertion professionnelle par la résolution de leurs difficultés. L'EDI a fermé ses portes le 31 décembre 2022.

- Avec l'Auto-école Associative (AEA)

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale : il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Deux jeunes accompagnés par le service ont pu être orientés vers l'AEA en 2022. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif (auprès de l'AEA ou de l'auto-école de leur choix).

- Avec les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

L'ACI permet à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et représente, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan social et professionnel ;
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel ;
- L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

9.2 Partenariats actifs en 2022

Le partenariat est la pierre angulaire de notre intervention. La mission « visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles » suppose que les éducateurs soient en relation non seulement avec le public ciblé, mais aussi avec les partenaires du territoire.

Nous travaillons ainsi en lien avec un nombre important d'associations, d'institutions, et de services municipaux.

Notre participation à diverses instances nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention. En effet, nos connaissances et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir

être partagées avec nos différents partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de croiser nos regards et de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

Voici les principales instances auxquelles nous participons :

- Réunions mensuelles avec le Point jeunes : cette réunion mensuelle permet une transmission d'information concernant l'actualité des services et la co-construction de projets communs ;
- Participation au conseil d'administration du CCAS de Fosses ;
- Réunions de coordination CLSPD :

Cette instance locale présidée par le maire de Fosses réunit des acteurs transversaux, tels que les représentants de l'État, de collectivités territoriales, de partenaires associatifs et institutionnels autour des questions relatives aux problématiques de sécurité d'un territoire. Le but est de favoriser les échanges autour des constats posés, notamment en matière de délinquance.

- Groupes de travail opérationnel du Plan Régional Insertion Jeunesse :

Ces cellules de travail réunissent un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle qui peuvent constituer des ressources pour des jeunes repérés dans le cadre du dispositif du PRIJ. Ces rencontres mensuelles sont pilotées par les coordonnateurs du PRIJ de la Mission Locale et permettent aux participants de présenter de nouvelles situations et de coordonner l'action en direction du public.

- Réunion du GPDS du collège Stendhal (groupe de prévention du décrochage scolaire).
- CESCE du lycée Baudelaire (comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement).

De plus, nous pensons qu'il est important de participer à des manifestations et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. En effet, pour être au plus près des habitants et de leurs besoins, nous nous devons d'être présents à différents moments constitutifs de la vie sociale des quartiers. Ces manifestations sont autant d'occasions conviviales de partager des expériences collectives enrichissantes et positives. En 2022, nous avons ainsi notamment pu participer à la fête de la ville, aux vœux du maire et au forum des associations.

Annexes

Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative en semaine

Accompagnements individuels	18 %
Actions collectives/séjours/sorties/chantiers	18 %
Temps de réunions internes et partenariales	20 %
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heures, fiches projets, etc.)	13 %
Travail de rue/présence sociale	31 %
Total	100 %

Tableau 2 : Présentation synthétique des actions éducatives collectives menées

Tableau 2 : Présentation synthétique des action éducatives collectives menées														
Si en cliquant sur la première case (A7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.														
Type d'action collective*	Nom	Nature de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Durée globale du projet En mois	Nombre		Âge				Nombre		Date de l'action
						Filles	Garçons	11-13	14-15	16-17	18-25	Jeunes en accompagnement éducatif	Jeunes en accroche	
Chantier éducatif rémunéré	Lycée baudelaire	Citoyenneté	10			2	2			oui	oui	4		Avril
Chantier éducatif rémunéré	secours populaire	Citoyenneté	10				3			oui	oui	3		Décembre
Chantier éducatif rémunéré	Secours populaire collecte	Citoyenneté	4				4			oui	oui	4		Décembre
Chantier éducatif rémunéré	Bouquet d'automne	Citoyenneté	2				1			oui		1		Décembre
Séjour précédé d'un chantier	Séjour montagne	Loisirs	16				4				oui	4		Mars
Séjour/chantier solidaire	Séjours autonomie	loisirs	16				4			oui	oui	4		juillet
Projet spécifique	Actions collège	Citoyenneté	4			86	99	oui	oui					Février
Projet spécifique	semaine de l'égalité	Citoyenneté	4			97	93	oui						Avril
Projet spécifique	Décrocheurs scolaire	Citoyenneté	6				3		oui					Novembre
Projet spécifique	Décrocheurs scolaire	Citoyenneté	10			1	1			oui				Mai
Projet spécifique	Crossfit	Citoyenneté	12			4	12			oui	oui	16		Mai
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier cuisine mère-filles	Educatif	2				1		oui			1		octobre
Atelier ou sortie ponctuel	Sortie Paintball	Educatif	1				6			oui	oui	6		Décembre
Atelier ou sortie ponctuel	Sortie Five	Educatif	1				9			oui	oui	9		Décembre
Projet spécifique	Spa	Santé	1				1				oui	1		Décembre

Tableau 3 : Public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													47
Jeunes en accroche													14
Jeunes en accompagnement éducatif	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	
TOTAL	0		0		6		14		68		4		

Tableau 4 : Synthèse annuelle des jeunes accompagnés

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	0	0	0	0	0	2	1	2	10	0		15
Réseau informel	0	0	0	0	1	1	1	3	10	32	0	3	51
Réseau institutionnel	0	0	0	0	2	2	4	3	5	8	0	1	25
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Situation familiale													
Célibataire	0	0	0	0	3	3	7	7	14	49	0	4	87
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Mode d'hébergement[1]													
Logement stable	0	0	0	0	3	3	7	7	17	45	0	2	84
Logement précaire	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	2	8
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	0	0	0	0	2	2	3	6	7	33	0	2	55
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	0	0	1	0	0	0	5	3	0	0	9
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	0	0	0	1	4	1	3	3	0	1	13
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	3	11	0	1	15
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	0	0	0	0	2	0	6	4	8	22	0	0	42
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	0	0	0	0	1	3	0	1	1	3	0	0	9
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	0	4
En emploi									3	4	0	1	8
En formation							1	0	1	4	0	0	6
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									2	10	0	2	14
Sans projet professionnel ou scolaire									2	6	0	1	9
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme	0	0	0	0	3	3	5	7	6	28	0	2	54
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0	0	0	0	1	0	2	17	0	2	22
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	1	0	8	5	0	0	14
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
TOTAL	0	0	0	0	3	3	7	7	18	50	0	4	92

Tableau 5 : Demandes explicites

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	0	0	0	2	0	0	3	2	4	0	0	11
Emploi - formation - dont permis de conduire	0	0	0	0		0	2	2	5	20	0	2	31
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	3
situation judiciaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	3
problèmes familiaux	0	0	0	0	1	0	0	0	3	1	0	0	5
Problèmes administratifs et financiers	0	0	0	0	0	0	0	3	7	21	0	1	32
Santé	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	4
Loisirs	0	0	0	1	0	0	1	1	1	9	0	0	13
Chantier éducatifs	0	0	0	0	0	0	1	1	0	10	0	0	12
Soutien écoute	0	0	0	0	1	0	2	3	6	1	0	0	13
TOTAL	0	0	0	1	4	0	6	14	25	73	0	4	127

Tableau 6 : Démarches engagées

Tableau 6 : Démarches engagées

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	0	0	0	2	0	0	2	1	4	0	0	9
Emploi	0	0	0	0	0	0	1	1	3	5	0	2	12
Formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	0	1	2	4	17	0	0	24
Justice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	4
Démarches administratives	0	0	0	0	0	0	0	3	8	22	0	1	34
Santé	0	0	0	0	0	0	1	1	4	8	0	0	14
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	4
Actions éducatives collectives	0	0	0	0	0	0	0	4	3	25	0	0	32
Travail avec les familles	0	0	0	0	1	1	0	4	3	1	0	0	10
Soutien écoute	0	0	0	0	1	0	4	4	10	11	0	0	30
Accompagnement Collectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
TOTAL	0	0	0	0	4	1	7	21	38	98	0	6	175

Tableau 7 : Présentation et qualification des partenariats

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE		TERRITOIRE:	FOSSÉS
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE :	IMAJ	EQUIPE:	FOSSÉS
Tableau 8 : Présentation et qualification des Partenariats		ANNEE 2022	
Si en cliquant sur la case (C8) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements et co-suivis uniquement
Scolarité			
Collège Stendhal	Interventions scolaire autour de la citoyenneté et sur les réseaux sociaux	1 à 4 fois par mois	17
Lycée	remobilisations scolaire et échange sur des situations individuelles	1 à 4 fois par mois	18
Protection de l'enfance			
ASE	Echange sur des situations en commun	1 à 2 fois par année	A renseigner
SSD	Echange sur des situations en commun	1 à 2 fois par année	
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		0
Insertion sociale et professionnelle			
Mission locale	Echange sur des situations de jeunes	1 à 4 fois par mois	
CIO	Orientation de jeunes	1 à 2 fois par année	
Justice prévention de la délinquance			
PJJ	Accompagnements	1 à 2 fois par année	3
SPIP	Accompagnements	1 à 2 fois par année	1
Logement hébergement			
Sequens	Chantier éducatifs	1 à 2 fois par année	
jeunesse-Parentalité			
Point jeunes	Actions éducatives	1 à 4 fois par mois	
Centre social Agora	Echange sur des situations	1 à 2 fois par trimestre	

PREVENTION - INSERTION - INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ
22 avenue du Champs Bacon
95400 VILLIERS LE BEL
Tél : 01.34.39.16.00
www.imaj95.com

